

Cont@ct
n° 5 du 1er novembre 2011

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Édito

UFOLEPIA, une utopie à portée de main

L'aventure UFOLEP est enthousiasmante. La richesse de ses actions, la diversité de ses compétences et de ses propositions, la multitude de ses engagements lui forgent une identité à la fois rayonnante et confuse, assez largement reconnue par ses partenaires, mais relativement ignorée du grand public.

À l'heure de la réduction des moyens, de la reconnaissance du sport dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la cohésion sociale, de l'interrogation sur le modèle sportif français et de sa gouvernance, osons rêver l'UFOLEP de demain.

UFOLEPIA 2028, une utopie à portée de main

si la promesse est partagée, si la convivialité et la sécurité des pratiques sont assurées, si les projets territoriaux sont construits en cohérence avec la politique fédérale par des instances autonomes et responsables.

Les envies de compétitions, de performances, d'exploits, de bien-être, de convivialité sont multiples et nourrissent l'acte et le plaisir sportifs. Le besoin d'un nouveau rapport à soi, aux autres, à l'environnement, doit éclairer la nature des défis permis par nos organisations et donner sens à l'adhésion à notre fédération par la conjugaison des apports et des attentes de chacun, par le métissage des aspirations individuelles et de la quête collective d'un mieux-vivre ensemble.

Cette promesse d'un sport convivial, souriant, de bien-être, à l'écoute d'un public divers, coopératif, fair-play, doit guider l'amélioration des comportements de nos sportifs, la qualité et la sécurisation de nos organisations. Sa mise en place passe par la reconnaissance, l'accompagnement, l'amélioration des compétences des acteurs locaux, qui, fiers de leur association et de leur contribution au bien public, trouveront dans ces perspectives de nouvelles motivations à leur engagement civique et social.

Une organisation territoriale, souple et responsable, en cohérence avec les "bassins de vie" et les "découpages institutionnels" doit assurer une présence active, compétente et reconnue sur tous les territoires et agir avec des publics divers, fraternels et coopératifs, pour construire avec eux une offre qui réponde à la diversité des situations et des besoins.

L'utopie étant souvent la réalité de demain, il est urgent pour l'UFOLEP de rêver ensemble et avec d'autres, son organisation et sa contribution au sport de demain.

Philippe MACHU
Président national



Pôle vie fédérale

Cont@ct



COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR UFOLEP DU 30 SEPTEMBRE 2011

ADOPTÉ PAR 20 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

Présents : Nelly ARADAN, Jean-Claude BESNARD, Michelle BIGGI, Jean-Louis BORGNI, Alain BOUGEARD, Michel CHMIEL, Michel CŒUGNIET, André COUPLET, Jean-Claude DAUPHANT, Marie-Claire DESTOUCHES, Régis FOSSATI, Daniel GUÉRIN, Christelle LACOSTAZ, Philippe MACHU, Henriette MANUEL, Roland MARTIN, Patrice MORET, Michèle ROIG, Lucienne ROQUES, Danielle ROUX, Maryse SEGONDY, Raymond SERRE

Participant : au titre de l'UFOLEP : Pierre CHEVALIER, Laurence BRIEN, Laure DUBOS, Adil EL OUADEHE, Benoit GALLET, Laurence NADAUD, Rosemary PAUL CHOPIN, Laëtitia ZAPPELLA

Excusés : Francette FIORENTINO, Georges LAVY, Odile LOUICELLIER, Anne MALLURET, Jean-Jacques PIK, Jean-Marie VERGNE, Jacques GIFFARD, Claude MAGNE

Absent : Guy JAYME

Le Président remercie ceux qui ont préparé les fiches et élaboré le dossier. Les membres du Comité Directeur ont particulièrement apprécié la présentation du dossier et la classification des fiches suivant le déroulé de la réunion.

Philippe MACHU présente Laurence Nadaud, nouveau membre de l'équipe technique nationale, en charge du développement du public senior et du suivi des activités mécaniques Moto et VNM.

Approbation du PV du comité directeur des 7 et 8 juin

Ajouter dans la liste des excusés le 8 juin : Danielle ROUX et page 7 le prénom de Monsieur FOUGERAS, « Marc »

Vote :

1 ABSTENTION

Approbation du PV du bureau du 14 septembre 2011

Vote :

UNANIMITÉ

Relevé de décisions

Fiche info.

Organigramme

Présentation du nouvel organigramme précisant les responsabilités de chacun.
L'équipe financière devrait être intégrée dans l'organigramme.

Vie Fédérale

 **ORGANISATION DE LA DTN** (Cf. fiche info)

✚ **LES PRIORITÉS** (Cf. fiche info)

L'accompagnement du réseau : un travail important est à faire vers les départements en difficulté et ceci avec l'appui clairement exprimé de la Ligue.

L'évolution structurelle : en attente des réponses du réseau. L'évolution structurelle doit être explicitée pour lever les ambiguïtés et les craintes suscitées notamment par l'incompréhension du schéma de Xavier LE SAUX.

Le secteur social est à construire, la professionnalisation, l'élaboration d'outils et les explications pédagogiques devraient permettre de lever les incompréhensions. Le rôle de la région est sans aucun doute important.

Il est trop tôt pour une consultation des associations.

De nouveaux partenariats financiers sont à rechercher, on ne connaît pas encore le montant de la CO et la nomination du nouveau ministre engendre quelques inquiétudes (haut niveau prioritaire ?)

✚ **CNVF**

Évolution structurelle (fiche info) : rappel du calendrier

La validation par mail, date limite 26 octobre par les membres de la CNSR et de la CNVF du 20 octobre est acceptée.

Rassemblements des présidents régionaux.

Une action conjointe Ligue UFOLEP est nécessaire, elle doit permettre une amélioration des fonctionnements.

Le secteur sport et société devrait permettre un travail commun même si des difficultés subsistent sur le terrain.

L'augmentation du montant de l'assurance R3 demande à être clarifiée au moins explicitée. Jean-Claude DAUPHANT a élaboré une argumentation qui sera diffusée dans le prochain contact. Lors de la prochaine réunion de l'APAC le 20 octobre Jean Claude demandera le compte d'exploitation concernant l'UFOLEP.

✚ **STATISTIQUES** : (fiche info)

Licenciés en progression, mais associations en diminution.

Rappel : un accompagnement Ligue UFOLEP est nécessaire pour pallier les difficultés des départements, souvent liées à des questions de personnes.

Accompagnement (fiche de décision)

Choix des 4 critères d'accompagnement des régions en difficultés.

Vote :

1 ABSTENTION

Travail commun avec la Ligue (Bernard CRINER, Jacques CHAUVIN)

✚ **REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES.**

- Comité éducation : Alain BOUGEARD, Adil EL OUADEHE
- Vie associative : Maryse SEGONDY, Pierre CHEVALIER
- Administration générale : Philippe MACHU, Jean-Claude DAUPHANT, Pierre CHEVALIER
- Vacances et loisirs : Georges LAVY Laurence BRIEN
- Vie internationale : Jean-Claude BESNARD, Laetitia ZAPPELLA
- Sport sans violence : Henriette MANUEL

✚ **ORGANISATION DU CD À VICHY**

A Gerzat le jeudi 8 décembre à partir de 14 heures, suite des travaux au CREPS de Vichy

Vote :

15 voix POUR – 5 voix CONTRE – 1 ABSTENTION

Vote électronique à l'AG. Après l'étude du devis la décision sera prise au Comité D d'octobre.

Le déroulement est lié à l'utilisation ou non de ce vote électronique.

CANDIDATURE À LA CNVF

La CNVF propose la candidature de Marc BOUCHET.

Vote :

13 voix POUR – 2 voix CONTRE – 6 ABSTENTIONS

Vie sportive

RASSEMBLEMENT DES CNS

Rappel du programme (fiche info), 23 CNS et GT seront présents. Absents : le Badminton et VNM.
Incomplets : Gymnastique et Tir à l'Arc.

DÉMISSIONS (fiche info)

CNS Rugby : ajouter D. LEPINE

Lancer un appel à candidature pour les saisons 2011-2012 et 2012-2013.

BILANS DES NATIONAUX (fiche info)

Remarque : l'organisation du critérium Bike Trial couplé avec une manche de coupe d'Europe en juin a mis en valeur l'image positive de l'UFOLEP. L'accord de principe est donné pour l'organisation d'une manche mondiale en juillet 2012.

Les BRS ne figurent pas sur la fiche.

PLAYA TOUR (fiche info)

Beaucoup de succès mais une attention particulière doit être portée à l'utilisation du matériel.

AFFILIATION EN LIGNE À LA FFC

La proposition de dérogation « par tacite reconduction » est accordée.

Vote :

1 ABSTENTION

Finances

Tous les bilans nationaux ne sont pas encore communiqués.

L'attribution financière CO du ministère devrait être connue à la mi-octobre (rendez-vous le 13).

Le budget sera équilibré.

Collaboration de Xavier LE SAUX : 30 000 € sur deux exercices financiers. La mission confiée consiste en l'élaboration d'un diagnostic et la mise œuvre d'une stratégie de marketing.

Une convention doit être signée avec Xavier LE SAUX précisant les modalités, les étapes, les retours sur investissements, les engagements et l'évaluation de la mission.

Vote :

17 voix POUR – 5 ABSTENTION

Communication

SALON DES MAIRES (fiche de décision)

Non participation. Vote :

21 voix POUR – 1 voix CONTRE

Ou éventuellement association avec l'Île de France : 21 pour 1 contre.

Régis FOSSATI suggère une intervention envisageable au salon : « Nouvelles pratiques et équipements » après consultation des organisateurs, à suivre.

Formation

Troisième année de partenariat avec le CREPS de Bourges, le nouveau directeur est favorable au maintien de ce partenariat et envisage un renforcement du partenariat en formation continue dans les domaines des pratiques sociales et les thématiques santé, seniors, PJJ, petite enfance (suite à l'entretien avec Laurence BRIEN).

Document de travail Présentation de Laurence BRIEN

Comment accompagner la professionnalisation ? Créations d'outils ? Conventions ?

Un rééquilibrage du budget formation intégrera cette nouvelle option.

Vie internationale

Rappel de l'organisation du congrès ISCA et présentation de l'emploi du temps. (cf compte rendu du bureau)

Seront présents : Jean-Claude BESNARD, Georges LAVY, Philippe MACHU, Anne MALLURET, Lucienne ROQUES et Jean-Marie VERGNE.

Perspective et développement

✚ ÉVALUATION DU PND 3

Quels critères d'évaluation ? En recherche.

[\(Annexes 1 et 2\)](#)

✚ ÉLABORATION DU PND 4

La validation au Comité Directeur du 19 octobre entraînera l'intégration de mesures au budget 2013.

✚ CN SPORT SANTÉ

SMACL : fiche info (en attente de proposition écrite)

Philippe MACHU propose d'interpeller la MGEN et l'ISTIA.

Questions diverses

✚ FORMULAIRE D'AFFILIATION

Une concertation est nécessaire avec l'APAC lors de la réunion du groupe de travail pour résoudre le problème de la multi activité

✚ ÉVALUATION DES LETTRES DE MISSION

Le bilan de chaque CN est demandé pour la fin octobre.

✚ RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES DÉPARTEMENTS

Les documents sont étudiés et validés par Laure DUBOS. S'il y a problème, ils sont soumis à la CNSR puis validés par le Comité Directeur.

Identité : "un sport éducatif pour tous"

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Critères d'évaluation
<p>Développer le sport pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des actions en direction des différents publics en prenant en compte leurs attentes - Développer la multi- activité dans les pratiques sportives - Favoriser l'accessibilité de tous les publics aux pratiques sportives - Fédérer de nouvelles activités - Développer et renforcer l'accessibilité aux stages de formation - Adapter nos modalités administratives aux besoins des divers publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités fédérées (statistiques et dossiers des départements/régions) - Statistiques des participations aux formations
<p>Éduquer par le sport tout au long de la vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Confirmer notre positionnement sur les problèmes de société (développement durable, santé, discrimination...) - Développer et renforcer les compétences des dirigeants - Faire de l'activité sportive, un outil d'éducation dans les associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des projets (analyse PDD/PRD) - Statistiques de participation aux diverses formations (Congrès, Chambon...) CFGA (?)
<p>Faire du sport associatif un outil de cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les rencontres et échanges (intergénérationnels, culturels...) - Accompagner les projets collectifs vers un engagement associatif - Favoriser la mixité sociale - Développer la plus-value éducative et sociale de nos projets territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse dossiers PDD/PRD dans chacun des secteurs évoqués
<p>Renforcer la cohésion fédérale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retisser des liens à tous les niveaux dans le mouvement Ligue de l'enseignement - Valoriser, partager, promouvoir le projet global avec toutes les composantes du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conventions signées

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la participation de tous à la vie fédérale - Favoriser le fonctionnement démocratique - Accompagner le réseau dans ses mutations - Encourager la dynamique des projets locaux, porteurs du projet fédéral - Renforcer la communication interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des dossiers PDD/PRD
<p>Développer l'engagement militant et la citoyenneté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la prise de responsabilité des adhérents dans la vie associative - Inciter les associations à s'engager dans la vie locale - Contribuer à l'information et à la réflexion des publics sur le sport dans la société - <u>Développer la capacité du réseau à développer nos idées(remarques)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des fonctions occupées dans les CROS et CDOS - Places dans les OMS (?) - Elus municipaux (?)
<p>Adapter notre image au contexte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un plan de communication illustrant le projet fédéral - Harmoniser l'affichage de nos différents outils de communication - Créer de nouveaux outils de communication externe 	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. CN com pour les critères
<p>Affirmer notre place dans le mouvement sportif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre toute notre place au sein du mouvement olympique - Revoir notre positionnement par rapport aux fédérations délégataires - Développer les concertations avec les fédérations affinitaires - Développer les projets concertés avec diverses organisations publiques et privées 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres - Evolution des conventionnements - Evolution des projets en partenariat - Evolution des conventionnements

Territoires : "une adaptation aux évolutions des structures"

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Critères d'évaluation
1 - S'adapter aux nouveaux territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter nos structures fédérales aux évolutions territoriales - Renforcer l'échelon régional - Favoriser les mutualisations et encourager les coopérations associatives à tous les niveaux (régions/dépts seulement) - Adapter l'organisation des pratiques sportives aux évolutions territoriales (compétitives et autres) 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de dossiers « projets » régionaux - Evolution des participations aux réunions concernant les régions - Evolution des projets en concertation régions/départements (analyse des dossiers)
2 - Accompagner le réseau dans cette adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille permanente des évolutions - Développer dans le réseau, la connaissance des modifications - Diversifier et soutenir les métiers et les emplois à l'échelle des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats de l'Observatoire - Evolution du nombre d'emplois (régions, départements, embauche des CQP formés)
3 - Nous afficher sur tous les territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter nos dirigeants à s'investir dans les différentes instances de coordination et de décision - Structurer le dialogue avec nos partenaires européens et dynamiser nos projets - Développer nos liens ultra-périphériques (DOM-TOM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des postes occupés dans les CROS et CDOS - Evolution de notre positionnement européen (ISCA, OFAJ..., nombre de projets développés)
4- Mieux faire reconnaître l'UFOLEP	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des collaborations avec les élus et leurs associations à tous les niveaux - Consolider nos actions par contractualisation avec les ministères et les Collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Rencontres réalisées - Partenariats et/ou accords signés (cf. tableau précédent – projets partenariaux -à harmoniser) - Projets initiés

Remarque : les objectifs 1 et 2 concernent davantage notre fonctionnement interne, les 3 et 4 le rayonnement externe

<p style="text-align: center;">PND4</p> <p style="text-align: center;">Eléments à prendre en compte</p> <p style="text-align: center;">Evaluation du PND3 Travaux de l'Observatoire Analyse de Le Saux Consultation actuelle du réseau Enquêtes jeunesse et sports Enquêtes européennes</p>	<p style="text-align: center;">Un rappel</p> <p>Dans l'élaboration du PND3, souhait d'élaborer le PND4 avec la contribution de l'ensemble du réseau en amont et non en aval (pour une évolution positive)</p>
---	--

<p style="text-align: center;">Un constat</p> <p style="text-align: center;">Projets précédents</p> <p style="text-align: center;">Elaboration du projet par le nouveau CD Concertation du réseau pour débat et vote</p> <p style="text-align: center;">Conséquences</p> <p style="text-align: center;">Décalage d'un an entre l'élection du CD et la possibilité de mise en œuvre Difficulté de structuration du CD sur son projet</p>	<p style="text-align: center;">Proposition</p> <ul style="list-style-type: none">• Election du nouveau CD sur les bases des grandes lignes d'un projet déjà débattu par le réseau• Ce CD devra mettre en œuvre le projet de manière concrète et se structurera en conséquence
--	---

<p style="text-align: center;">Conséquences</p> <ul style="list-style-type: none">• Les candidats au CD devront se positionner dans le cadre des perspectives :<ul style="list-style-type: none">- Motivations par rapport au projet- Signature de la charte de l'élu (à élaborer)• Cela suppose un échéancier très serré (proposé en fonction de la décision du CD qui suit)	<p style="text-align: center;">Etape 1 : positionnement du CD</p> <ul style="list-style-type: none">• Statu quo• Nouvelles modalités proposées
--	--

<p style="text-align: center;">Echéancier</p> <ul style="list-style-type: none">• Recueil de données pour 1^{ère} présentation au CD du 19 octobre• Affinement des travaux (CN élargie du 24 octobre- à définir-)• Envoi à tous les élus le 26 octobre pour remarques (1/3 de personnes au moins pour avis pris en compte)• Modifications prises en compte (même groupe de travail) pour envoi dans le réseau le 10 novembre	
--	--

FLASH INFOS

Réunion du Comité Directeur du 19 octobre 2011

« Le Flash Info donne un aperçu des questions abordées lors de la réunion du Comité Directeur. En aucun cas, il ne remplace le compte-rendu officiel approuvé à la réunion suivante. Seul ce dernier comporte les décisions et positions officielles du Comité Directeur ».

Le Comité Directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni le 19 octobre 2011 et a abordé les points suivants.

ÉVOLUTION STRUCTURELLE

Présentation des résultats de la consultation nationale.

En fonction du positionnement des comités qui ont répondu, le CD prend position sur les points suivants :

- maintien du principe de gouvernance actuel sans création d'un collège de professionnels
- possibilité d'associer des personnes extérieures à titre consultatif sans besoin de modification des statuts
- pas favorable au scrutin de liste
- application du rôle du bureau dans le domaine exécutif tel que prévu
- décision de suppression immédiate du comité de coordination
- possibilité de partage des voix sur les rapports et non sur les élections de personnes, ni votes à main levée

En fonction de ces positions, l'exploitation de la consultation pourra se poursuivre au CD de décembre

FINANCES

Présentation d'un résultat satisfaisant pour le montant du Contrat d'Objectifs conclu avec le Ministère des Sports.

En fonction de cette information capitale, il est possible de faire une estimation du résultat financier 2011 et de lancer certaines actions restées en attente :

- achat de matériel pour formation PSC1,
- dotation école de sport,
- équipement marche nordique,
- achat de logiciels pour le traitement financier des compétitions et des appels à projets,
- convention pour un intervenant,
- structures gonflables pour le Playa tour,
- aides aux départements,
- solde du contrat au CDES,
- matériel sonomètre pour les régions non pourvues

FORMATION

Reprise du stage de formation continue (ex Chambon) en d'autres lieux et dates et sur les thèmes : sport et éducation, sport et société

PSC1 : appel à candidature réitéré auprès des comités pour rejoindre le dispositif de formation (agrément de l'UFOLEP par le Ministère pour organiser des stages PSC1 et la formation de moniteurs avec 20 départements qui ont répondu à l'appel)

CQP : l'UFOLEP peut organiser des formations mais ne peut pas délivrer les qualifications pour les stages déclarés après juin 2011 (en attente du renouvellement).

DÉVELOPPEMENT

PND3 :

L'évaluation est difficile car les modalités n'ont pas été prévues au départ et les objectifs à atteindre n'ont pas été précisés.

VIE FÉDÉRALE

PND4 :

Demande pour associer une personne ressource (Alain BOLLON) afin de définir des objectifs à atteindre et des critères d'évaluation.

Echanger avec les comités sur les choix principaux

Proposer 2 axes de réflexion : sur les valeurs et sur la structuration territoriale

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du CD aura lieu à Gerzat du jeudi 8 décembre à 14 h au vendredi 9 décembre à 16h. L'accueil des Présidents se fera au CREPS de Vichy le vendredi 9 décembre vers 18h. Les travaux se dérouleront jusqu'au déjeuner du dimanche.

Rassemblement de Bourges en octobre

Satisfaction pour le déroulement de ce rassemblement et remerciements aux participants comme aux animateurs.

🚩 CALENDRIER STATUTAIRE

14 septembre 2011	Bureau
17 septembre 2011	Regroupement des présidents de région à Paris
30 septembre 2011	Comité Directeur à Bourges
1 ^{er} et 2 octobre 2011	regroupement des CNS à Bourges
19 octobre 2011	Comité Directeur
16 novembre 2011	Bureau
8 et 9 Décembre 2011	Comité Directeur à Gerzat
10 et 11 Décembre 2011	Regroupement des Présidents départementaux à Vichy (03)
18 janvier 2012	Bureau
22 et 23 février 2012	Comité Directeur
14 mars 2012	Bureau
27 avril 2012	Comité Directeur à Gerzat (63)
28 et 29 avril	Assemblée Générale Nationale à Gerzat (63)

VIE SPORTIVE

🚩 RASSEMBLEMENT DES CNS À BOURGES

Fiche info : 1^{er} et 2 Octobre à Bourges.

🚩 AFFILIATIONS ADHESIONS

Fiche info

Augmentation du nombre de licenciés (+ 3 500), mais baisse du nombre d'associations (- 50).

🚩 CONGRES ISCA

Du 19 au 23 octobre à Paris au CNOSF.

🚩 FINANCES

Adoption du compte rendu de la CN finances du 17 mai.

Propositions de tarifs 2012.

Remboursement des sportifs : pour favoriser et valoriser les déplacements collectifs, la proposition est la suivante :

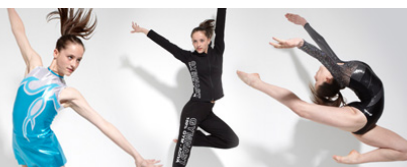
- Remboursement des adultes en déplacement collectif (minibus, bus, train avec justificatifs) : 0,050 €
- Remboursement adultes en « individuels » : 0,025 €
- Remboursement jeunes : 0,050 €



Pôle communication

Cont@ct





new

Délais de livraison 10 ouvrables

Couleurs:
Tailles:
Quantité:

Ajouter au panier

Recommander l'article à un ami
 Partager sur Facebook

93000F : Sweat-shirt fuschia



new

Délais de livraison 10 ouvrables

Couleurs:
Tailles:
Quantité:

Ajouter au panier

Recommander l'article à un ami
 Partager sur Facebook

93000B : Sweat-shirt Blanc



new



new

[Bien au chaud dans votre sweet-shirt AGIVA !](#)
[mais aussi dans les nouveaux shorts AGIVA](#)

[Découvrez-vite notre nouvelle brillante collection AGIVA 11-12 !](#)

JUSTOGYM – AGIVA - Avenue de l'Europe - BP 99 - 59435 RONCQ Cedex -
Tel : 03.20.82.67.66 - www.justogym.com - E-mail : info@justogym.com

Modifications du répertoire national



✚ Délégations départementales :

- Oise : 19 rue Arago ZAC de Ther 60000 BEAUVAIS

✚ Présidents des comités départementaux :

- Dordogne : Girardeau Jean-Claude aseppx4@gmail.com

Orange TV



Le pôle communication vous informe qu'un nouveau reportage est accessible sur le site fédéral de l'UFOLEP. Il concerne le Congrès ISCA Move 2011 qui s'est déroulé du 19 au 23 octobre 2011 à la Maison du Sport Français (CNOSF) à Paris.



Salon européen de l'éducation 2011

L'UFOLEP tiendra un stand dans le cadre du Salon européen de l'Education qui se déroulera du jeudi 24 au dimanche 27 novembre 2011 au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, Pavillon 7/2, sur la Cité de l'Education, stand n° CE 76.

L'entrée est gratuite pour tous les visiteurs.

Vous pouvez consulter le programme et télécharger votre invitation sur : www.salon-education.org

le salon européen de l'éducation
un événement de la Ligue de l'enseignement

INVITATION
LE PLUS GRAND SALON PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION
AVEC Educatoc Educalice Cité de l'éducation

LE PLUS GRAND SALON DE L'ORIENTATION DES JEUNES
AVEC LE SALON DE L'ORIENTATION L'aventure des métiers SALON de l'Etudiant

INFORMATIONS ET INVITATIONS GRATUITES : www.salon-education.com

DU JEUDI 24 AU DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011 9H30-18H00 PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

PARTENAIRES



Accès gratuit au salon européen de l'éducation contre remise à l'hôtesse de ce document souhaité complété

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Mentions facultatives

Téléphone : E-Mail :

Dates : du jeudi 24 au dimanche 27 novembre 2011 – Lieu : Paris expo Porte de Versailles, Pavillon 7 – Horaires : 09h30-18h00.
Moyens d'accès : Métro, ligne 12 – Tramway, lignes T2 et T3 – Bus, lignes 39 et 80 – stations Porte de Versailles.
Hébergement : notre partenaire ATI vous propose des tarifs hôteliers négociés pendant le salon : www.atibooking.com
Adresse e-mail : education2011@atibooking.com – Tél. : 01 40 54 64 00.



Bénéficiez de tarifs préférentiels avec Air France et KLM Global Meetings (validité du 18/11/2011 au 02/12/2011).
Code identifiant à communiquer lors de la réservation : 13676AF
Plus d'informations sur : www.airfranceklm-globalmeetings.com

Cette invitation vous est offerte par :



Pôle formation documentation

Cont@ct



CAHIER DES CHARGES DES PROCEDURES DE PASSATION DES EXAMENS EN GYMNASTIQUE

Nouvelles modalités (Applicable à compter de la saison 2011/2012)

Condition d'entrée en formation BFO 2 et BFO 2 option 3

Avoir jugé au moins une fois en compétition officielle dans la saison ou la saison précédente.

Déroulement de l'examen théorique, quel que soit le niveau

- Introduction d'un QCM simple de 30 questions avec le secours de la brochure et de tous les documents personnels. Il est fourni par le national et permettra un rattrapage de la note (max 3% en plus).
Temps limite : 30 minutes.
- Examen vidéo sur DVD fourni par le national, à ne pas utiliser en formation avant l'examen. Tous les documents de formation sont autorisés.
- Pour le barème, la note de déductions ne change pas, par contre la note de départ est découpée en 3 parties (difficulté, exigences et exécution) avec le barème suivant :

Difficulté		Exigences spé		Exécution		Déductions	
=	2 pts	=	2 pts	=	1 pt	± 0,3	5 pts
± 0,2	1 pt	± 0,5	1 pt	≠	0 pt	± 0,4	3 pts
± 0,3	0 pt	± 1,0	0 pt			± 0,5	1 pt
						± 0,6	0 pt

L'envoi des résultats qui se fait à la CNS (cns@ufolepgym.com) pour validation doit être effectué dans la semaine qui suit.

Il est impératif d'utiliser le logiciel téléchargeable sur le site <http://logiciels.ufolepgym.com>

Rappel des conditions d'anticipation des possibilités de fraude :

- Distance entre les stagiaires permettant d'éviter des coups d'œil indiscrets,
- Après commentaires sur la note de base (gym blanc), pas de discussion entre les candidats ou avec les formateurs, en cours de passation,
- Temps limite de jugement : 3 minutes maximum,
- Ramassage recommandé des feuilles de notes après chaque agrès.

Validation pratique

- Jugement à blanc, en compétition, dans les conditions de compétitions officielles, de 2 équipes par agrès, en coordination avec les juges officiels, seulement pour les BFO 1.
- Une personne compétente, responsable de la validation, est désignée par le responsable de la formation des juges. Elle apprécie l'implication des stagiaires et la qualité du jugement en liaison avec les juges officiels. Elle peut ne pas valider le stagiaire et lui demander de revenir effectuer sa validation. Elle communique au responsable formation les conclusions. Ce dernier pourra valider les juges directement sur le listing Internet (<http://clubs.ufolepgym.com>).
- Pas de validation en compétition pour les BFO 2 et BFO 2 option 3.

Recyclage

Obligation de juger en compétition officielle au cours de la saison, pour pouvoir juger la saison suivante. Sinon, obligation de suivre un recyclage en début de saison.

Nos Réf. : GL/LB/ES/ 235-2011

☎ : 01 43 58 97 69 pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr
01 43 58 97 55 lbrien.laligue@ufolep-usep.fr
☎ : 01 43 58 97 74

**A l'attention des comités
départementaux UFOLEP**

- **Aux Présidents départementaux**
- **Aux Délégués départementaux**

Paris, le 14 octobre 2011

Objet : Appel à candidatures PSC1

Cher(e) ami(e),

Nous avons appris la semaine dernière que l'UFOLEP venait de recevoir son agrément à former et délivrer des PSC1 ; agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur et nous pouvons nous en réjouir !

Nous comptons aujourd'hui sur 30 départements qui ont répondu présent à l'appel à projet. Pour autant, ce projet nous tient particulièrement à cœur et nous avons prévu de continuer à le déployer sur le territoire dans les années qui viennent.

En effet, des enjeux importants sont liés à ce projet en termes de rayonnement et de développement des comités :

1. Notre positionnement vis-à-vis des partenaires institutionnels

Nous revendiquons au sein de notre mouvement le sport plaisir, le sport loisir autant que le sport civique. En se positionnant comme opérateur de formation (PSC1), nous nous affirmons et nous nous distinguons auprès de nos partenaires (DDJS – Conseil Général – CDOS) des autres fédérations sportives.

2. Notre positionnement vis-à-vis de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Nationale

La prévention et l'éducation sont des valeurs fortes de notre mouvement. Demain, nous serons en mesure de proposer des interventions dans des centres Ligues auprès des classes de découverte, au sein de la formation des animateurs (BAFA premiers secours). Rappelons ici qu'à l'issue de la 3^{ème}, les élèves doivent avoir passé la PSC1 et qu'aujourd'hui l'Éducation Nationale ne dispose pas de moyens humains suffisants pour former l'ensemble des élèves, collégiens et lycéens.

3. Notre positionnement en tant que maître d'œuvre de la formation PSC1

Aujourd'hui toutes les formations conduisant à la délivrance d'un diplôme professionnel dans le champ du sport nécessitent de présenter à minima la PSC1. Rappelons également que

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

notre PNF tient compte de la détention de la PSC1 pour délivrer les diplômes. Organiser et gérer nous-mêmes ces stages de formation comportent des avantages substantiels : adaptation des contenus, liberté de programmation, adaptation des coûts...

4. Se donner des perspectives de développement en matière de partenariat et de financement

En tant qu'opérateurs de formation PSC1 les comités auraient accès à des financements multiples (UNIFORMATION, Conseil Général, 1^{er} et second degré, Services Civiques).

Nous avons donc besoin du concours du plus grand nombre ; c'est la raison pour laquelle nous sollicitons à nouveau le réseau. Pour répondre à l'appel à candidature, vous avez besoin d'identifier deux moniteurs volontaires et un médecin.

En 2012, l'UFOLEP s'engage à vous doter d'une partie du matériel nécessaire à la formation PSC1, et vous proposera deux stages de formation au monitorat pour les comités qui ne disposeraient pas de moniteurs aux premiers secours diplômés.

Si vous êtes intéressés pour entrer dans le dispositif, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre le coupon réponse joint à UFOLEP – Pôle Formation

Par fax au 01.43.58.97.74

Par mail à Laurence BRIEN : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

Par courrier à l'UFOLEP - Pôle Formation - 3 rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07

N'hésitez pas à nous interpellier pour de plus amples renseignements. Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier.

Bien cordialement.

Georges LAVY
Vice-président UFOLEP
Président C.N. Formation



Laurence BRIEN
DTN Adjointe
Pôle Formation



Copie : DTN

Rappels des exigences pour intégrer la liste ministérielle des comités agréés :

- Disposer d'un médecin ; cette personne ne doit pas être présente lors des formations PSC1, mais ces formations sont mises en œuvre sous sa responsabilité.
- Disposer de 2 moniteurs, titulaires du MNPS (à jour de leur recyclage) et du certificat PAE 3; ce sont ces moniteurs qui assurent la formation PSC1.
- Le comité départemental UFOLEP engagé dans cette démarche doit inscrire dans ses statuts départementaux « formation à la PSC1 », (cf. Statuts nationaux modifiés à l'AG organisée en décembre 2010).

APPEL À CANDIDATURES PSC1 2012

COUPON REPONSE A RETOURNER AU POLE NATIONAL FORMATION

Fax : 01.43.58.97.74

Mail : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

1^{ER} CAS DE FIGURE

Le comité départemental est intéressé et dispose de 2 Moniteurs Nationaux (MNPS) et d'un médecin :

Comité UFOLEP : _____

M. / Mme _____, titulaire du MNPS + Certificat PAE 3

M. / Mme _____, titulaire du MNPS + Certificat PAE3

M. / Mme _____, médecin

Merci de joindre impérativement les justificatifs suivants :

- **Photocopies des diplômes de moniteurs (BNMPS)**
- **Photocopie des certificats PAE3**
- **Photocopie de l'attestation de formation continue (recyclage) du moniteur**
- **Nom, prénom et lieu d'exercice du médecin**

2^{ème} CAS DE FIGURE

Le comité départemental est intéressé mais ne dispose pas de 2 Moniteurs Nationaux (MNPS).

Dans ce cas de figure, l'UFOLEP proposera une à deux sessions de formation au monitorat (MNPS) en 2012.

Comité UFOLEP : _____

Nom / Prénom de la personne intéressée par la formation MNPS : _____

Fonction occupée par cette personne : _____

Le comité dispose-t-il d'un médecin ?

NON

OUI. M. / Mme _____, médecin*

Le comité dispose-t-il au moins d'un Moniteur ?

NON

OUI. M. / Mme _____, titulaire du MNPS (ou équivalent)*

3^{ème} CAS DE FIGURE

Le comité départemental n'est pas intéressé

**PROJET PSC1 / PAE3
POUR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX UFOLEP AGRÉÉS OU EN COURS
D'AGRÉMENT**

**5 ET 6 JANVIER 2012
FORMATION / INFORMATION MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS PSC1
PROCEDURES FEDERALES**

L'UFOLEP a reçu l'agrément (l'arrêté est toujours à la signature du Ministre de l'Intérieur) du Ministère de l'Intérieur pour dispenser et délivrer les PSC1, ainsi que les PAE3.

Afin de répondre aux exigences du Ministère de l'Intérieur et des Préfectures, nous avons prévu une session de formation (FPC) à l'adresse des cadres des comités départementaux agréés ou en cours d'agrément.

Cette session de formation se tiendra **DU 5 JANVIER 2012 (14H) AU 6 JANVIER 2012 (17H)** au siège de l'UFOLEP nationale, salle 012.

Le public est désigné. Peuvent participer à cette session de formation

- **Délégués départementaux** des comités UFOLEP agréés ou en cours d'agrément

Les objectifs de formation sont les suivants :

- Les obligations départementales relatives à l'agrément préfectoral (conditions - durée - attendus de la préfecture + comptes à rendre) et les obligations nationales (Ministère)
- Les règles de notre fonctionnement fédéral : gestion des PSC1 - Formation Initiale et Continue des Moniteurs - délivrance des diplômes - responsabilités et obligations des différents échelons – Logiciel de gestion
- Échanges de bonnes pratiques autour de partenariats existants (Éducation Nationale – UNIFORMATION, Services Civiques...)
- S'organiser régionalement (quand c'est possible !)
- Accueil d'un prestataire « maquillage » (sous réserve).

Les frais de restauration et d'hébergement sont pris en charge par l'UFOLEP nationale. Les frais de déplacement sont à la charge des comités départementaux.

Vous trouverez page suivante la fiche d'inscription à retourner à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr avant le **20 novembre 2011**

Contact

Laurence BRIEN
DTNA – UFOLEP
Pôle Formation
01.43.58.97.55.

lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

**FICHE D'INSCRIPTION
OPERATIONNALISATION PROJET PSC1 / PAE3
5 et 6 janvier 2012 - PARIS**

**A RETOURNER A L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 20 NOVEMBRE 2011**

esyritis.lalique@ufolep-usep.fr

Ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant : Prénom :

Fonction occupée :

N° Siret de la structure employeur :

Convention Collective appliquée par la structure employeur :

Souhaite signer une convention de formation OUI NON

N° de téléphone :

→ Souhaite que l'UFOLEP Nationale réserve mon hébergement Oui Non
(chambre d'hôtel partagée avec un(e) autre cadre UFOLEP)

Cachet du comité départemental :

Signature du délégué UFOLEP


















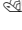
Pôle formation stages

Cont@ct
























ACTIVITÉS CYCLISTES
Formation spécifique / Formation technique
Les 28 et 29 Janvier 2012

Une convocation parviendra à chaque stagiaire (*directement ou via la délégation*)

Discipline / Type de stage	Activités Cyclistes : Stage FS / Stage T
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 28 et 29 janvier 2012 au CRJS de Salbris (41)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2011/2012</i>)  Être titulaire de O2 ou BF2O  Être titulaire de A2 ou BF2A
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Recyclage, formation continue  Découverte et appropriation nouvelles techniques et technologies
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Recyclage, formation continue  Prise des arrivées (informatique, vidéo)  Utilisation GPS, cartographie  Élaboration d'outils de formation
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Patrick DEMATTEIS
Responsable formation	Patrick DEMATTEIS
Formateur	H. MANUEL – JC. DURAND – JC. VACHER – J. ROBICHON D. MANUEL – M. LE GLEVIC - P. DEMATTEIS
Coût par stagiaire	Pris en charge par le Pôle formation
<u>Inscriptions</u>	<p>Auprès de votre délégation départementale/régionale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none">  UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07  01 43 58 97 62 - Fax : 01 43 58 97 74  esyritis.laligue@ufolep-usep.fr <p>Date limite de réception des dossiers au nationale : 6 Janvier 2012</p>

BF1 A - Arts martiaux
Les 19-20 novembre 2011 et 14-15 janvier 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Arts martiaux - BF1 A
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 19-20 novembre 2011 et 14-15 janvier à Balma (31)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur en arts martiaux  Être capable d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département
Contenus de formation	<p><u>Durée : 24 heures</u></p> <ul style="list-style-type: none">  8 H Tronc Commun  UF1.1 – Mouvement associatif et sportif  UF1.2 – Animation pédagogique  UF1.3 – Sciences biologiques  UF1.4 – Activité sportive (technique, pédagogie, sécurité, législation, environnement,...)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Maryse SEGONDY
Responsable formation	Paul ASTRE
Formateur (s)	JM. RAMEIL – P. ASTRE
Coût par stagiaire	25,00 € (sans hébergement) pour les candidats du Midi-Pyrénées 45,00 € (sans hébergement) pour les candidats des autres régions
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> Maryse SEGONDY 3, rue Marius BARBAROU 82200 MOISSAC</p> <p> 06 21 20 74 66</p> <p> formationsmidipy@orange.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <u>10 novembre 2011</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  Fiche d'inscription  1 chèque émanant du comité départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Midi-Pyrénées»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat (pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail).  Photocopie de la licence 2011-2012 et de la PSC1










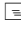







**BF 2 O - Sports Mécaniques Auto
Les 19 e 20 novembre 2011**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Types de stage	Sports Méca. Auto : directeur de course - BF2 O
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 19 et 20 novembre 2011 à Valence (26)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (18 ans minimum)  Avoir le BF1O ou O1 validé
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir directeur de course  Être capable de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région  Être capable d'être acteur au sein d'une équipe de formation
Contenus de formation	<p>20 heures de formation (parties Tronc Commun et Spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Place de la fédération au sein du mouvement sportif  Technique et pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Vincent DEFOSSEZ
Formateur	MUNIER Marc – MUNIER Christiane
Coût par stagiaire	80 € (avec hébergement) / 40 € (sans hébergement)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Rhône-Alpes 12 rue du 35^{ème} Régiment Aviation 69500 BRON</p> <p> 06 89 04 36 23.</p> <p> ufolep.rhonealpes@laposte.net</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <u>le 10 novembre 2011</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Rhône-Alpes</i> », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF 2 O option 3 - Trampoline
Le 19 et 20 novembre 2011

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Trampoline - BF2 O option 3
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 19 et 20 novembre 2011 à Bron (69)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 18 ans minimum)  Être titulaire d'un O2 complète ou BF2O complet
Objectifs	 Devenir Juge Arbitre et organisateur de compétition
Contenus de formation	<p>Durée : 10 heures</p> <ul style="list-style-type: none">  Spécifique : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Brochure 2006 - 2010  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Fabienne MOREL
Formateur (s)	Fabrice MOREL
Coût par stagiaire	20 € (sans hébergement)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Rhône-Alpes Cédric GODDERIDGE Parc du Chêne - 12 rue du 35^{ème} RA 69500 BRON</p> <p> 04 72 37 26 35 / 06 89 04 36 23</p> <p> ufolep.rhonealpes@laposte.net</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le 10 novembre 2011</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Rhône-Alpes</i> », qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat



Pôle vie sportive

Cont@ct



**DES CONTRATS AIDÉS SUPPLÉMENTAIRES :
MOBILISATION D'UNE ENVELOPPE SUPPLÉMENTAIRE DE 20000 CAE DANS LES
MÊMES CONDITIONS DE SUBVENTIONNEMENT**

http://www.associationmodeemploi.fr/TPL_CODE/TPL_NWL_ART_FICHE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/61041/2493-fil-hebdo.htm »

Compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2011 à Bourges (18)

Présents : G. AILLAUD, JP CAYET, JP ROCHÉ, JP THEBAULT, G. ROCHE

Invité : D. JACQUELIN

BILAN A MI-MANDAT

Dossier suivi par JP CAYET

La CNS établit le bilan à mi-mandat sur l'imprimé remis par l'UFOLEP.

La CNS remplit les fiches actions 2012 de l'UFOLEP.

RELATIONS UFOLEP-FFAM

Dossier suivi par JP THEBAULT

Rendez-vous est pris pour le 18 octobre, rue Récamier 13 h 30 – 16 h avec JP THEBAULT, G. AILLAUD et B. GALLET.

CALENDRIER 2012

Dossier suivi par G. AILLAUD

Le calendrier est finalisé et sera publié. A. COUPLET en a reçu un exemplaire manuscrit.

SITE INTERNET

Dossier suivi par JP ROCHÉ

L'environnement Joomla est en cours de réalisation par JP ROCHÉ et J. WEYN. Le forum est actif. Une formation est prévue Paris en 2012 avec les experts.

CRITERIUM NATIONAL DE MODELISME NAVAL

Dossier suivi par JP CAYET

La candidature de la Haute-Vienne est en bonne voie. Le cahier des charges 2011 sera communiqué au Délégué Départemental par G. AILLAUD.

CRITERIUM NATIONAL D'AEROMODELISME

Dossier suivi par JP ROCHÉ

Suite à un échange de courriels entre la Déléguée Départementale des Ardennes, A. MILLERAND et JP ROCHÉ, la candidature de ce département pour l'organisation d'un Critérium National d'Aéromodélisme en 2012 se précise. La date actuellement retenue serait le week-end des 1 et 2 juillet.

STAGE STRATIFIE

Dossier suivi par G. AILLAUD

Le stage est réactivé et sera organisé du 2 au 4 décembre. G. ROCHE se charge de la partie logistique et G. AILLAUD de la partie technique.

COMMISSION MIXTE UFOLEP/FFMN

Dossier suivi par G. AILLAUD

La prochaine réunion aura lieu le 8 décembre à Paris, Porte de Versailles. G. AILLAUD, G. ROCHE et JP CAYET représenteront la CNS.

Seront abordés : racers électriques, bilan voile RC, évolution.

CAHIERS DES CHARGES

Dossier suivi par G. ROCHE et G. AILLAUD

Il sera inclus dans les cahiers des charges une clause concernant les droits à l'image.

RASSEMBLEMENT PLANEURS

Dossier suivi par G. ROCHE

Suite à la proposition de P. DUBOIS, la CNS est très favorable à l'organisation d'un rassemblement de planeurs vol de pente au Cap Gris-Nez en juin 2012. F. RIGAUX et P. DUBOIS seront contactés par G. AILLAUD.

ANIMATION « PLAGES 2012 »

Dossier suivi par G. ROCHE

A l'occasion de l'opération «-Plage», lancée par la municipalité de Toulouse, une animation centrée sur le modélisme naval sera mise en place dans les différents centres de vacances de la ville. Une formation BAFA sera organisée par l'UFOLEP 31 en avril. Au programme: construction de Carassins, initiation sur Micro Magic, régate comptant pour le Challenge Voile RC 2013.

CONFLIT DE TERRAIN A CHALLES-LES EAUX

Dossier suivi par JP THEBAULT

Un conflit d'utilisation du terrain de Challes-les Eaux oppose un club SAM-CLAP à un club FFAM. Le sujet sera abordé lors de la réunion du 18 octobre.

REGATE DE SCEAUX

Dossier suivi par G. ROCHE

Les détails techniques sont réglés. Le dossier d'inscription est en ligne.

STAGE DE FORMATION AEROMODELISME

Dossier suivi par JP ROCHÉ

Après entretien avec L. BRIEN, le stage de formation aéromodélisme est programmé du 28 au 30 avril à Giffaumont. Il s'adressera aux animateurs et responsables de clubs.

STAGE TECHNIQUE ROULANT

Dossier suivi par G. ROCHE

Un stage technique visant à mieux connaître les catégories pratiquées en UFOLEP SAM-CLAP et permettre de réactualiser les règlements sera organisé à Annecy en mars 2012. C. LEQUELLENEC, F. SAXOD et P. SAULNIER seront sollicités pour l'encadrement.

INFORMATION SUR LES SPORTS DE NATURE



Rôle éducatif



Campagne de communication

"Les sports de nature, des émotions à faire partager !", tel est le slogan de cette campagne de communication sur le rôle éducatif des sports de nature. Elle constitue une première étape de sensibilisation des prescripteurs à la pratique des sports de nature

Vous trouverez le dossier complet en lien hypertexte :

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/fr/page.cfm?id=135&cat=55>

CALENDRIER NATIONAL 2012 DES SPORTS MÉCANIQUES COMMUN AUTO, KARTING PISTE, MOTO, V.N.M.

INSCRIPTION SUR SITE

Cette année l'inscription des épreuves au calendrier se fera comme l'année dernière sur un formulaire spécifique accessible à cette adresse <http://www.ufolep-moto.org/calendrier> avec un mot de passe personnalisé à chaque région qui sera envoyé par mail au Délégué, CTS, ARD et au Président du Comité Régional.

Il appartiendra à chaque Comité Régional de se préoccuper de toutes ses activités de sports mécaniques soit en confiant le code d'accès aux responsables concernés des activités ou des départements soit en inscrivant toutes les épreuves par l'accès du seul Comité Régional (ce qui sous-entend d'informer rapidement les responsables pour qu'ils fournissent leur calendrier dans les délais).

Ce procédé évitera erreurs et difficultés de saisie pendant la période des congés de fin d'année.
Accompagnement si besoin par Isabelle MATTHEY- 01 43 58 97 78 ou imatthey.lalique@ufolep-usep.fr

CE CALENDRIER ANNUEL EST...

... indispensable

Pour labelliser les rencontres UFOLEP de sports mécaniques et obtenir les autorisations administratives.

... obligatoire vis à vis des textes réglementaires

« **Toute manifestation de sports mécaniques** comprenant la participation de véhicules terrestres à moteur doit figurer dans le **calendrier national** de la fédération d'appartenance (législation en vigueur décret de 2006) ».

Par l'intermédiaire de ce calendrier, l'UFOLEP délivre son visa national et délègue aux responsables de la région ou du département concerné le suivi de ses activités de sports mécaniques.

Le calendrier national ainsi établi est adressé à **toutes les Préfectures terrestres et maritimes, toutes les DDCSPP** ainsi qu'à **toutes les délégations Régionales et départementales UFOLEP**.

Toute manifestation non inscrite à ce calendrier ne pourra avoir lieu sous l'égide de l'UFOLEP. Nous constatons chaque année qu'il est organisé des épreuves non déclarées. Lors de la diffusion du calendrier aux Préfectures et aux directions départementales en janvier 2012, nous leur demanderons de nous interroger sur les déclarations d'épreuves non inscrites au calendrier national.

... un outil de communication

Pour diffuser des informations et faire connaître également les dates des formations, les coordonnées de des correspondants départementaux ou régionaux des activités moto de l'UFOLEP :

Ce calendrier est distribué en nombre dans toutes les régions et départements participants, il sera également consultable sur le site Internet de l'UFOLEP Nationale et dans les documents diffusés par les C.N.S ou les G.T.S.

Cotisation :

Pour les Sports Mécaniques Moto, le montant de la cotisation sécurité basée sur l'inscription des manifestations au calendrier sera facturée par la suite à chaque région (cf. règlement financier- **Sports mécaniques Moto** : forfait sécurité : 20,50 € facturés par l'Échelon National aux comités régionaux pour chaque club organisateur d'une épreuve moto quelle qu'elle soit dès lors où elle est inscrite au calendrier national).

Particularité moto :

Les épreuves qualificatives pour le STF devront être indiquées dans le calendrier ; avec un minimum de 3 épreuves qualificatives par région.

CODES A UTILISER

Pour désigner les manifestations

1 - Nature	2 – Ouverture (idem à toutes les disciplines)	3 - Capacité	4 - Spécificité
AUTO			
1 – Poursuite sur Terre	IC – Intime club / Local	1 - Poursuite jusqu'à 1 200 cm3	CHD : Championnat Départemental
2 – Kart-Cross	DE – Départemental	2 - Poursuite 1 201 à 1 400 cm3	CHR : Championnat Régional (préciser en indiquant lequel)
3 – Trial 4x4	RE – Régional	3 - Poursuite 1 401 à 1 700 cm3	CHRF : Epreuve d'un Championnat Régional Ouvrant qualification au Championnat National
	IR – Interrégional	4 - Poursuite 1 701 à 2 000 cm3	CN : Championnat National
	NA – National	5 - Proto 0 à 1 500 cm3	JPO - Journée Portes Ouvertes
	IN – International	6 - Proto 1 500 à 2 000 cm3	TSE - Trophée du Sud Est
		7 - Kart-Cross 602 cm3	E – Entraînement
		8 - Kart-Cross 652 cm3	X - Autres (à préciser)
		9 - Kart Cross 500 cm3	NA - Sans objet
		10 – Kart Cross Open	
KARTING PISTE			
MOTO			
1 – Moto-Cross		A – Solo A – 85 cc	CHD - Championnat ou Challenge Départemental
2 – Promo-Cross		B – Solo B – 125 cc	CHR : Championnat ou Challenge Régional
3 – Prairie		C – Solo C – 250 cc	CN : Championnat National
4 – Endurance TT		D Solo D – 500 cc et plus	N – Nocturne
5 – Enduro		H – 50 cc	E – Entraînement
6 – Trial		O – Open	D – Démonstration
7 – Cross 50		M – Mini moto	RE - Recyclage
8 – Vitesse 50 & Galet		E – Ecole de conduite	FO – Formation officiels
9 – Endurance 50 & Galet		F – Féminine	FA – Formation animateurs
0 – Course sur Glace		P – Prestige	FJ – Formation jeunes
L – Moto-Loisir		G – 50 à Galet	FP – Formation perfectionnement
X – Autres (à préciser)		Q – Quads	Autre préciser
		S – Side-Cars	NA - Sans objet
		Z - Ancienne	
V.N.M			
1 – Free-Ride			
2 – Vitesse			
3 – Endurance			

De la qualité des informations que vous nous communiquerez dépend l'enrichissement du Calendrier National 2012 afin qu'il devienne l'outil de référence des Sports Mécaniques de l'UFOLEP pour la saison à venir.

CHAMPIONNATS NATIONAUX A & B DE TENNIS DE TABLE SAISON 2011 / 2012

1 – Ce questionnaire est à remplir par les délégués ou responsables départementaux ou régionaux qui le feront parvenir à leurs responsables techniques dès que possible.

2 - Chaque responsable technique régional reportera les effectifs par catégorie et par département dans les colonnes prévues à cet effet au vu des bulletins qu'il reçoit des départements de sa région, puis totalisera par catégorie dans la colonne région. Il fera ensuite parvenir la fiche au plus tard le **31 décembre 2011** à :

**M. Jean Paul PIVERT
8 rue Pasteur
77870 VULAINES SUR SEINE
Tél. :01.64.23.93.13. – Port : 06.81.82.23.72.
Courriel : jp-pivert@orange.fr**

3 – Si les Championnats départementaux n'ont pu être disputés avant le délai fixé pour l'envoi de ce questionnaire, les responsables délégués sont autorisés à utiliser exceptionnellement les chiffres de la saison précédente.

4 – La CNS tennis de table se réserve le droit de réclamer les tableaux des épreuves individuelles départementales pour justification des effectifs déclarés.

5 – Pour pouvoir participer aux épreuves nationales, il faut être titulaire d'une licence UFOLEP homologuée 8 jours avant la première phase qualificative départementale ou régionale s'il n'y a pas de phase qualificative départementale.

6 – Les droits d'inscription, par qualifié aux nationaux, selon les règlements financiers 2011/2012, sont de 12,00 € pour les adultes et de 5,50 € pour les jeunes.

RAPPEL : Les jeunes masculins ou féminines nés en 2001 et après ne peuvent être surclassés pour participer aux Nationaux, ceci en accord avec les règlements nationaux.

CHAMPIONNAT NATIONAL "A" DE TENNIS DE TABLE – saison 2011 / 2012

BULLETIN DE PARTICIPATION

COMITE DEPARTEMENTAL

COMITE REGIONAL.....

NOM PRENOM et Adresse du SIGNATAIRE

.....

TEL :Port :

E MAIL :

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX **A**

A SIMPLE OU DOUBLE APPARTENANCE
--

	DEPARTEMENT N°							Total
SERIES ADULTES								
Messieurs de 17 à 18 ans (nés en 93 et 94)								
Messieurs de 19 à 39 ans (nés de 92 à 72)								
Messieurs de 40 à 49 ans (nés de 71 à 62)								
Messieurs de 50 à 59 ans (nés de 61 à 52)								
Messieurs de 60 ans et plus (nés en 51 & avant)								
Dames de 17 à 18 ans (nées en 93 et 94)								
Dames de 19 à 39 ans (nées de 92 à 72)								
Dames de 40 ans et plus (nées en 71 et avant)								
TOTAL DES ADULTES								

	DEPARTEMENT N°							Total
SERIES JEUNES								
Garçons de 15 à 16 ans (né en 95 et 96)								
Garçons de 13 à 14 ans (né en 97 et 98)								
Garçons de 11 à 12 ans (né en 99 et 2000)								
Filles de 15 à 16 ans (née en 95 et 96)								
Filles de 13 à 14 ans (née en 97 et 98)								
Filles de 11 à 12 ans (née en 99 et 2000)								
TOTAL DES JEUNES								

A le
Signature du délégué ou du responsable régional ou départemental

CHAMPIONNAT NATIONAL "B" DE TENNIS DE TABLE – saison 2011 / 2012

BULLETIN DE PARTICIPATION

COMITE DEPARTEMENTAL

COMITE REGIONAL

NOM PRENOM et Adresse du SIGNATAIRE

.....

TEL : Port :

E MAIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX **B**

A SEULE LICENCE UFOLEP

	DÉPARTEMENT N°							Total
SERIES ADULTES								
Messieurs de 17 à 18 ans (nés en 93 et 94)								
Messieurs de 19 à 39 ans (nés de 92 à 72)								
Messieurs de 40 à 49 ans (nés de 71 à 62)								
Messieurs de 50 à 59 ans (nés de 61 à 52)								
Messieurs de 60 ans et plus (nés en 51 et avant)								
Dames de 17 à 18 ans (nées en 93 et 94)								
Dames de 19 à 39 ans (nées de 92 à 72)								
Dames de 40 ans et plus (nées en 71 et avant)								
TOTAL DES ADULTES								

	DÉPARTEMENT N°							Total
SERIES JEUNES								
Garçons de 15 à 16 ans (nés en 95 et 96)								
Garçons de 13 à 14 ans (nés en 97 et 98)								
Garçons de 11 à 12 ans (nés en 99 et 2000)								
Filles de 15 à 16 ans (nées en 95 et 96)								
Filles de 13 à 14 ans (nées en 97 et 98)								
Filles de 11 à 12 ans (nées en 99 et 2000w)								
TOTAL DES JEUNES								

A le

Signature du délégué ou du responsable régional ou départemental

INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "B" Dites «de l'Amitié» Saison 2011 / 2012

COMITE REGIONAL DE : _____

Attention ! Aucun engagement de club ne sera pris en considération, passer obligatoirement par le responsable régional, ou le délégué départemental si un seul département pratique dans la région.

NOM, PRÉNOM, ADRESSE MAIL DU RESPONSABLE RÉGIONAL

----- TELEPHONE: -----

Indiquer par colonne le nombre d'équipes engagées aux Coupes Nationales B dites de l'Amitié (*licenciés uniquement UFOLEP*)

DÉPARTEMENTS N°	TOTAL REGIONAL
Coupe Bernard POUILLAIN Adultes Masculins nés en 1994 (inclus) et avant					
Coupe Pierre PERRIER Féminines nées en 2000 (inclus) et avant					
Coupe Henri DEFRANCE Jeunes Garçons et Filles nés entre 1995 et 2000 (inclus) ...					
TOTAUX					

Retour au responsable national pour le 30 décembre 2011

J. BECOURT 4 allée reine des prés – Villiers
62170 SAINT JOSSE T. 03 21 94 79 07
courriel : jacques.becourt@sfr.fr

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

La région ne payant que pour les équipes qualifiées aux finales nationales (cf : dispositions générales - règlements financiers), **vous n'effectuerez le paiement qu'à réception de la facture par le trésorier national selon le tarif suivant :**

Equipe Adultes Masc. Fém. :

- 2 joueurs = 24 €
- 3 joueurs = 36 €
- 4 joueurs = 48 €

Equipe Jeunes :

- 2 joueurs = 11 €
- 3 joueurs = 16,50 €
- 4 joueurs = 22 €

N.B. A connaissance des qualifiés, fournir obligatoirement la liste des équipes avec les noms, années de naissance et numéros de licence des joueurs qualifiés (soyez prévoyants)

Fait à le

Cachet de l'UFOLEP

Signature du Responsable

INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "A" Saison 2011 / 2012

COMITE REGIONAL DE : _____

Attention ! Aucun engagement de club ne sera pris en considération, passer obligatoirement par le responsable régional, ou le délégué départemental si un seul département pratique dans la région.

NOM, PRÉNOM, ADRESSE MAIL DU RESPONSABLE RÉGIONAL

----- TELEPHONE: -----

Indiquer par colonne le nombre d'équipes engagées aux Coupes Nationales A (*tous licenciés UFOLEP*)

DÉPARTEMENTS N°	TOTAL REGIONAL
Coupe Manuel RENI Adultes Masculins nés en 1994 (inclus) et avant					
Coupe J J PAULIARD Féminines nées en 2000 (inclus) et avant					
Coupe Robert HABIB Jeunes Garçons et Filles nés entre 1995 et 2000 (inclus) ...					
TOTAUX					

Retour au responsable national pour le 30 décembre 2011

J. BECOURT 4 allée reine des prés – Villiers
62170 SAINT JOSSE T. 03 21 94 79 07
courriel : jacques.becourt@sfr.fr

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

La région ne payant que pour les équipes qualifiées aux finales nationales (cf : dispositions générales – règlements financiers), **vous n'effectuerez le paiement qu'à réception de la facture par le trésorier national selon le tarif suivant :**

Equipe Adultes Masc. Fém. :

- 2 joueurs = 24 €
- 3 joueurs = 36 €
- 4 joueurs = 48 €

Equipe Jeunes :

- 2 joueurs = 11 €
- 3 joueurs = 16,50 €
- 4 joueurs = 22 €

N.B. A connaissance des qualifiés, fournir obligatoirement la liste des équipes avec les noms, années de naissance et numéros de licence des joueurs qualifiés (soyez prévoyants)

Fait à le

Cachet de l'UFOLEP

Signature du Responsable

COUPES NATIONALES UFOLEP A et B ⁽¹⁾ SAISON 2011 / 2012

REGION :

A retourner pour les équipes qualifiées directement aux finales nationales,
dès réception du dossier ou immédiatement après les finales régionales

COUPE :	Catégorie
----------------	------------------

NOM et numéro de l'équipe	NOM et Prénom des joueurs	N° Licence	Clt	Né en
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				
----- -----				

NB : toute modification ou additif doit être communiqué rapidement au responsable national

DATE SIGNATURE ADRESSE du responsable régional

(1) Entourer la bonne compétition

Compte-rendu de la réunion des 1^{er} et 2 octobre 2011 à Bourges

Présents : C. ALMANINI, P. HALBARDIER, S. TRIQUENAUX

Assiste : N. ARADAN (Comité Directeur)

Excusée : C. LOBGEAIS

Absente : A. HAEZEWINDT

BILAN MI-MANDAT

→ Les actions réalisées

Le CD plaquette, CD jugement sont terminés ainsi que le plan de formation et le logiciel de jugement.

→ Les actions en cours

Le cd technique est en cours d'élaboration ainsi que le parcours jeune

→ Saison 2011 - 2012

Cette saison, la lettre tirée au sort est la lettre « i ». Le national 2012 se déroulera les 30 juin et 1^{er} juillet à Oullins dans le Rhône.

La CNS a décidé que pour tous les podiums incomplets, le titre ne serait donné que si l'athlète atteint un plafond de 80 points pour les individuels et duos et 75 points pour les équipes.

Pour les équipes 30 ans et plus : elles devront être composées de 2 athlètes de 30 ans et 1 de 19-29 ans. Elles auront le choix entre la catégorie 30 ans et + ou de 17/29 ans. Les associations devront nous faire parvenir leur choix pour la réunion de CNS du 1^{er} novembre et s'y tenir jusqu'à la fin de la saison. A partir de 3 athlètes de 30 ans, l'équipe restera dans les 30 ans et +.

Dans la diversité des mouvements : **il faudra 4 lancers dont un lancer avec des tours et pas le droit à plus de 2 fois la même gym en lançant à partir des catégories 15-16 ans.**

Pour le thème, nous avons décidé de scinder la case en 2 donc 0,50 par case.

→ Séniors

Pour les duos et équipes Séniors, on a remis tous les critères de présentation donc tous les points Pour les duos, ils seront jugés sur 86,5 et pour les équipes, ils seront jugés sur 99 points. On a aussi modifié le temps des duos, ils seront maintenant à 2 minutes 30 (au lieu de 2).

Elles doivent respecter le même règlement que les autres athlètes, coiffure, bijoux, comportement correct sur le podium et le praticable. Si cela n'est pas respecté il y aura une sanction.

Le tee-shirt et les pantalons autre que jazz seront refusés pour les seniors. Décision validée en réunion CNS du 1^{er} et 2 octobre.

→ Challenge

Comme chaque année au national, le challenge Jean Marie DEMONIE sera remis en jeu lors de la catégorie équipe inter génération c'est la 1^{ère} qui recevra ce challenge.

La CNS a mis en place le challenge « Annie ». Celui-ci est attribué selon les critères suivants : la somme de toutes les notes obtenues par l'association sur tous les passages (solos, duo et équipes). Le total est divisé par le nombre de passage. Il est remis en jeu tous les ans en conséquence l'association le remportant devra le ramener l'année suivante.

→ Référentiel

Le niveau 6 va disparaître. A la place, les mouvements qu'ils y avaient dans le niveau 6 vont devenir des bonus. Maximum 2 points de bonus (exemple : 2 mouvements réalisés dans le bonus cela rapportera d'1 point et 4 mouvements réalisés dans le bonus cela rapportera 2 points). Le rouler combiné éjection sous gym se trouvera dans le bonus.

Un nouveau référentiel pour les 30 ans et plus ainsi que les séniors devrait être finalisé en novembre. Le nouveau référentiel pour les 30 ans et + et les seniors sera mis en place dès novembre car il sera travaillé à la réunion du 12 et 13 novembre.

→ Dérogations / surclassements

Toutes les demandes de dérogations avec le listing de l'association signé par le délégué avec les compositions des duos et équipes avec les dates de naissance, les surclassements simples et doubles devront être arrivées chez Carole LOBGEAIS - 2 allée Roger Top - 36290 OBTERRE **avant le 10 novembre 2011**. Toutes les demandes hors délais et incomplètes seront refusées

Rappel : 1 seul surclassement autorisé dans une petite équipe et 2 en grande équipe (sinon demande de dérogation).

Attention pour les demandes doubles surclassements, il faut suivre le règlement médical de l'UFOLEP (règlement médical).

NB : Pour la saison prochaine, quand une association demande l'avis du médecin fédéral pour un double surclassement. Celui-ci devra être présenté dès le départemental.

→ Divers

Nous avons continué la réalisation du CD Gym et nous sommes en train de créer un CD pour les mouvements qui se trouvent dans le référentiel.

→ Echéancier

10 Novembre 2011 :	Envoi des demandes de dérogations avec des surclassements, du listing des licenciés (avec les dates de naissance) de l'association signé par le délégué accompagné de la composition des duos et équipes chez Carole LOBGEAIS (2 allée Roger Top 36290 OBTERRE)
12-13 Novembre 2011 :	Réunion CNS
Janvier 2012 :	Formation sur la mise en pratique du CD Technique
Février 2012 :	Réunion de la CNS avec signature du cahier des charges à Oullins.
8 Mai 2012 :	Envoi des résultats des régionaux